

1106961701

DATE DEPOT : 2011-07-22
NUMERO DE DEPOT : 2011R070001
N° GESTION : 2010B11406
N° SIREN : 522694462
DENOMINATION : 123SUNRISE
ADRESSE : 42 ave Raymond Poincaré 75116 Paris
DATE D'ACTE : 2011/06/13
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : RATIFICATION DE TRANSFERT

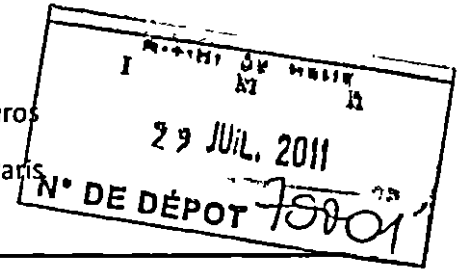
EC 13106111 RCS

123Sunrise

Société par actions simplifiée au capital de 57 770 euros

Siège social : 42 avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris

522 694 462 RCS Paris



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITE
DES ASSOCIES EN DATE DU 13 JUIN 2011

1311406

L'an deux mille onze,

Le 13 juin,

Le soussigné Olivier Goy es-qualité de représentant légal de la société 123Sunrise, société par actions simplifiée au capital de 57 770 euros,

Agissant en qualité de Président de la société 123Sunrise, a établi le présent procès-verbal constatant le résultat de la consultation écrite effectuée par courrier adressé le 29 avril 2011 à chaque associé et portant sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR

[...]

A titre extraordinaire :

- Ratification du transfert de siège social de la Société ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Cabinet Ancette & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, a été avisé de cette consultation par lettre remise en main propre 27 mai 2011.

Les documents suivants ont été mis à la disposition des associés au siège social et sur le site internet de la Société : <http://www.123venture.com/123sunrise>,

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2010 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
- Un exemplaire des Statuts de la Société ;

Les associés devaient adresser leur bulletin de vote au siège social dans le délai fixé par la lettre de consultation, à savoir avant ce jour.

Six associés ont adressé leur bulletin de vote au siège social dans ledit délai.

En conséquence, lesdits associés, qui réunissent 19 770 actions sur les 57 770 actions émises par la Société, ont pu valablement exprimer leur vote.

Leurs bulletins de vote sont et demeureront annexés au présent procès-verbal.

Les résolutions soumises à l'approbation des associés ont fait l'objet des votes ci-après consignés.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, statuant en la forme extraordinaire, ratifient, conformément à l'article 5 des Statuts le transfert du siège social de :

- 41, boulevard des Capucines – 75002 Paris

Au

- 42, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris

Décidé par le Président le 8 novembre 2010.

Cette résolution a obtenu les votes suivants :

- Pour l'adoption : 19770 voix ;
- Contre l'adoption : 0 voix ;
- Abstention : 0 voix

En conséquence, la résolution a été adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution a obtenu les votes suivants :

- Pour l'adoption : 19770 voix ;
- Contre l'adoption : 0 voix ;
- Abstention : 0 voix

En conséquence, la résolution a été adoptée.

* *

*

Certifié conforme par le Président

